

Les membres du Comité Syndical se sont réunis dans la salle de réunion du SITCOME, ce mardi 18 décembre 2012, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Albouy-Guidicelli.

Monsieur le Président ouvre la séance en procédant à l'appel des membres du Comité :

Etaient présents :

Mr BAILLET et Mr BOURBIGOT (Barbey), Mme FLORENCE et Mr DEMELUN (La Brosse-Montceaux), Mr BLANCHARD et Mr SMORAG (Cannes-Ecluse), Mr BERNARD (Esmans), Mr SENOBLE (Forges), Mr LEFIER (La Grande Paroisse), Mme PESALOVO (Laval-en-Brie), Mr DALIBON et Mr PAVIOT (Marolles-sur-Seine), Mr ALBOUY-GUIDICELLI (Montereau Fault-Yonne), Mr MARTINEZ (Saint Germain Laval)

Absents excusés :

M. GIRAULT (Esmans), Mr SIMONOT (Forges), M. EVEN (La Grande Paroisse), Mr BEZANGER (Laval-en-Brie), Mr CHAUMONT et M. BELLINI (Misy sur Yonne), M. PEREIRA (Montereau Fault-Yonne), Mr MADELENAT (Saint Germain Laval), Mme GAUTHIER et Mr RUIZ (Varenes-sur-Seine).

Invités :

Madame Camille DANET, agent de développement de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais.

Mr Jacques DROUHIN, Maire de la commune de Flagy et Président de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais.

Madame Sandrine SCHMITT (Sitcome).

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI*, après avoir fait l'appel, constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du dernier comité syndical du 16/10/2012
- Autorisation donnée au Président d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2013, sur les deux dossiers comptables « SITCOME » et « Carte SiYonne »
- Suivi des dépenses budgétaires au 15 novembre 2012 et estimation au 31/12/2012
- Dispenses et remboursements des taxes foncières et d'habitation
- Passage à 1,25€ de la redevance des passages en gare routière
- Dispense d'assujettissement de la TVA sur les factures de participation au déficit du réseau à partir de Janvier 2013
- Avenant au contrat T2, sur la refonte des lignes C et F
- Commission « Communication »
- Planning des réunions 2013
- Questions diverses

-----ooo000ooo-----

Monsieur Albouy ouvre la séance.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Chers collègues, j'ai le plaisir, comme je vous l'avais annoncé par mail, de vous présenter Mr Jacques DROUHIN, Maire de la commune de Flagy et Président de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais. Nous avons approché individuellement chaque mairie, afin de connaître leurs besoins, et de voir comment on pouvait étendre le réseau SiYonne, et travailler ensemble. Nous pourrions donc échanger à la fin de la réunion, et partager la buche de Noël.

## Rapport du comité syndical du 16/10/2012

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Nous allons approuver le rapport de la dernière séance. Avez-vous des corrections à apporter ?

...

Ce compte rendu n'appelant aucune remarque, le rapport du comité syndical du 16/10/12 est adopté à l'unanimité.

### Autorisation donnée au Président d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2013, sur les deux dossiers comptables « SITCOME » et « Carte SiYonne »

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Il est proposé d'autoriser le Président, à pouvoir engager des dépenses d'investissement pour l'année 2013, à hauteur de 25% des dépenses de l'année précédente.

		SITCOME			
Chapitre	BP	BS	TOTAL	25%	
20	9 400,00 €		9 400 €	2 350 €	
21	6 000,00 €		6 000 €	1 500 €	
		SIYONNE			
Chapitre	BP	BS	TOTAL	25%	
21	2 000,00 €	1 000,00 €	3 000 €	750 €	

La délibération est adoptée.

### Suivi des dépenses budgétaires au 15 novembre 2012 et estimation au 31/12/2012

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

C'est un suivi car nous n'avons pas de décisions modificatives à prendre. Le budget que nous avons voté correspond aux dépenses que nous avons effectuées.

*Monsieur SENOBLE :*

Concernant les catalogues et imprimés, nous avions 9000€ de prévu pour le guide horaire, que nous n'avons pas édité. Et si, effectivement, nous sommes dans le budget, au niveau de l'article, nous avons quand même 4 134€ de dépenses en divers communication, pour une ligne budgétaire à 1 100€. C'est quoi ces 4 000€ ?

*Monsieur DALIBON :*

Ce sont des dépenses diverses de communication, on a fait pas mal de manifestations...

*Monsieur SENOBLE :*

Eh, oui... et tout cela n'a pas été budgété, et on n'a pas été informé...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Le guide horaire va être édité début 2013, car avec les nouvelles dessertes, on va révolutionner les communes concernées, et il serait bien d'en informer les usagers et de communiquer.

*Monsieur BERNARD :*

Alors ? Qu'est-ce qu'il y a dans la ligne « divers communications... »

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Michel vous a répondu, nous avons eu beaucoup de manifestations. C'est le document que l'on a fait pour la semaine nationale des transports. On n'avait pas prévu de faire avec une telle ampleur, et cela a quelque peu dépassé nos estimations, compte tenu de nos 25 ans, car on a fait une brochure à 15 000 exemplaires.

Aucune autre question n'étant posée, nous passons à l'ordre du jour suivant.

## Dispenses et remboursements des taxes foncières et d'habitation

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

C'est un dossier sur lequel nous avons eu le soutien très efficace de Mr Philippe BEZANGER.

*Monsieur DALIBON :*

Nous avons payé pendant 3 ans la taxe foncière sur l'ensemble du bâtiment acquis à la SNCF et la taxe d'habitation sur la partie de ce bâtiment que nous occupons. N'étant assujéti qu'à la taxe « ordures ménagères », nous avons demandé aux services fiscaux de nous rembourser la taxe d'habitation indument payée

*Monsieur BERNARD :*

Et le foncier ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Vous avez la photocopie des 4 documents.

*Monsieur DALIBON :*

Nous avons donc à recevoir 2 753 € de taxes foncières. On doit percevoir 2010, 2011 et on ne paie qu'une partie de 2012.

*Monsieur BERNARD :*

En fait, on est fiscalisé sur ce qui est loué ?

*Monsieur DALIBON :*

Oui. Et on ne répercute uniquement que la taxe sur ordures ménagères.

*Monsieur BERNARD :*

Administrativement, on n'est sur des parcelles différentes ?

*Monsieur DALIBON :*

Non, c'est la même parcelle.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

C'est un dossier qui trainait sur les bureaux du service des impôts, qu'on a relancé plusieurs fois, et Philippe par ses relations, a débloqué le dossier. C'est une recette non négligeable, qui va avoir des conséquences sur notre budget.

## Passage à 1,25€ de la redevance des passages en gare routière

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Nous avons appliqué une tarification, depuis 2008, et nous vous proposons de la passer à 1,25€ pour 2013. Il s'avère que dans nos négociations avec le STIF, sur ce contrat T2, le STIF accepte de rembourser à l'entreprise Interval chacune de ses entrées en gare, à hauteur d'1,25€, alors que nous les facturions 1€. Donc, n'ayant pas de raisons que ces 25 centimes restent dans les caisses de la société Interval, nous vous proposons le passage à 1,25€.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Dispense d'assujettissement de la TVA sur les factures de participation au déficit du réseau à partir de Janvier 2013**

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Le STIF a pris une décision importante de ne plus faire supporter la charge de la TVA, prise en charge par les collectivités territoriales comme les nôtres, à la condition que cette somme soit réinvestie dans le développement du réseau. L'occasion est bonne pour nous, puisque nous avons justement l'opportunité de le faire, dans le cadre de la refonte du réseau, et nous économiserons au moins 18 000 € de TVA que nous payons à la société Interval dans le cadre du contrat, et qui va nous permettre de compenser une partie des 40 000 € que l'on a mis pour la refonte du réseau.

*Monsieur BERNARD :*

Sinon, on avait une aide du STIF sur l'investissement ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Pas sur l'investissement, c'est sur le fonctionnement, sur la participation au déficit, on nous faisait payer la TVA.

*Monsieur BERNARD :*

Car dans ces histoires là, plus on consomme, plus on est en déficit...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui. C'est une somme en moins, qui va nous permettre de réinvestir dans le réseau.

*Monsieur SENOBLE :*

Pour le principe, tu mets à l'ordre du jour du 18 décembre, mais vous avez validé le fait le 27 novembre, alors je ne vois pas pourquoi vous nous demandez notre avis.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Effectivement, je vous informe du fait, car il fallait être très réactif pour pouvoir bénéficier du dispositif, et je ne vois pas comment vous pourriez ne pas être d'accord pour faire cette économie, qui nous permet de faire évoluer le réseau.

*Monsieur SENOBLE :*

Si ! Par principe, on n'est pas d'accord..., encore une fois la politique du fait accompli...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Je n'allais pas convoquer un comité uniquement pour régler ce point là...

*Monsieur SENOBLE :*

Oui, là, on est d'accord...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

C'est une sage décision que le président a prise, et il l'a fait par anticipation, sur votre sage délibération de ce soir. Ca va dans le bon sens. Cela aurait été une grosse dépense, j'aurais convoqué un comité, mais là, c'est une recette.

Plus de réflexions, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Avenant au contrat T2, sur la refonte des lignes C et F**

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Le STIF a délibéré la semaine dernière, le 13 décembre. Le projet, que nous avons travaillé pendant plusieurs mois, que nous avons transmis au STIF et au CG, sur lequel on s'est battu, et argumenté, a été accepté en l'état, infiné. Le dernier détail à régler était financier, sur une participation que le STIF nous a laissé définir, et le montant que l'on a proposé a été accepté. Le STIF accepte de payer le reste. La refonte du réseau qui va s'appliquer à partir du 2 janvier, sera financée à hauteur de 79% par le STIF, et de 21% par le SITCOME. Les fiches horaires vont être imprimées...

*Monsieur SENOBLE :*

Est-ce que cela pourra nous être communiqué par mail ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui, vous les aurez par mail, mais nous allons aussi communiquer aux usagers, car les fiches horaires sont totalement illisibles et incompréhensibles ; on n'y comprend absolument rien. Au lieu de baptiser la troisième ligne, ils en ont laissé deux, et cette troisième ligne est mélangée avec les deux autres. On est donc en train de travailler sur une fiche d'information, quartier par quartier, où vous aurez toutes les informations qui vous concernent ; aussi bien, sur la ligne C ou sur la ligne F, que sur le transport à la demande. D'ailleurs, en étudiant ces fiches horaires, comme on n'a pas changé la ligne scolaire, elle apparaît sur le document, et donc ils ont fait 2 lignes F, mais ils n'ont pas inscrit « ligne F1 » ou « ligne F2 ».

*Monsieur SENOBLE :*

Et, on ne peut pas les rebaptiser, nous ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Si, on va le faire, en 2013.

*Monsieur SENOBLE :*

On ne peut pas leur donner une autre lettre ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Si, nous avons prévu de le faire, car en plus, le STIF gère les lignes par numéros, et non par lettres. Il y a un tableau de correspondance chiffres-lettres. Nous vous proposons donc de rebaptiser la ligne qui fait Laval, Gardeloup et Saint-Jean, et qui passe par la zone Industrielle du nom de « ligne L ». Ce qui est nouveau, également pour Saint Germain Laval, comme pour vous tous, c'est que vous avez quatre nouveaux aller-retours, par jour. Et tous les trajets, sont divisés en termes de temps par deux. On n'a pas fait aussi bien, sur le réseau, depuis 10 ans ; le changement est considérable, en termes de nouveautés. Il faut, pour aller à destination d'une commune, prendre les deux fiches horaires. Par exemple, pour Nanon, vous avez des bus qui démarrent sur la ligne C, et d'autres bus qui démarrent sur la ligne F. Et comme il ne faut pas que les usagers soient complètement perdus avec les deux fiches horaires, nous allons donc refaire et reprendre tout, et annoncer quartier par quartier, ce qui est proposé. Et puis, nous reprenons les plans, car vous n'avez sur les fiches horaires que des thermomètres, qui affichent les arrêts desservis, et visuellement, le thermomètre est inversé par rapport à la situation géographique.

*Monsieur MARTINEZ :*

Mais les fiches que j'ai reçu par Sandrine, sont explicites, très explicites...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Mais c'était des documents de travail. Là, nous allons vous faire des plaquettes, par commune ou quartier, avec tout le détail.

*Madame PESALOVO :*

Oui, il faut vraiment que cela soit très clair pour les usagers.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Nous allons distribuer des plaquettes, la semaine prochaine, afin que chacun de vos administrés soit informé des changements qui vont s'opérer sur la refonte de nos lignes. Et au printemps 2013, nous renommerons les lignes, en y intégrant la ligne « L », comme Laval.

*Monsieur SENOBLE :*

Le bus démarre, à l'heure ou je prends ma voiture...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Tu gagnes le temps que tu prenais pour te garer. Et ce qui est parfait, car que tu vas devenir usager, et que tu pourras nous dire tout ce qui ne va pas, sur la ligne... soit aux opérateurs le matin, au kiosque, soit par mail. Nous allons pouvoir surveiller tout cela de très près.

*Monsieur SENOBLE :*

Ah, oui, ils ont intérêt à être au point, si je prends le bus...

*Madame PESALOVO :*

En tout cas, merci, Jean-Marie, pour vous être battu pour nos lignes. Merci au Président et aux élus.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Cela répond aux objectifs du mandat, d'améliorer la desserte des communes rurales, et l'attrait des transports publics est renforcé, par la réduction des temps de transport. Nous allons maintenant nous attaquer à la refonte du réseau, sur le Sud...

*Monsieur MARTINEZ :*

Nous gagnons 9 minutes entre Nanon et la gare, nous passons de 24 minutes à 15 minutes. C'est énorme...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

C'est vraiment une révolution, pour Forges, Laval en Brie et Saint Germain Laval, pour le quartier Saint-Jean et les rosiers.

*Monsieur SENOBLE :*

Transdev nous a contacté en Mairie, pour savoir quel support de communication, on avait, pour diffuser les horaires.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Je serai vous, je les renverrais vers le syndicat. Ce n'est pas aux communes de le faire. Mais vous pouvez toutefois relayer l'information dans vos bulletins municipaux.

Les fiches horaires que nous vous proposerons, sont d'un niveau CM2, bien plus claires que les fiches techniques faites uniquement pour des professionnels du transport, et non pour les usagers.

*Monsieur MARTINEZ :*

Mais, c'est facile à mettre sur papier...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Ils commencent par mettre tout cela sur des petits papiers, et ils condensent l'information. Il faut donc repérer l'arrêt qui vous intéresse, car les communes se croisent sur le papier, et c'est particulièrement complexe.

*Monsieur MARTINEZ :*

Concernant la participation des communes, j'en reste à ce qui avait été dit au départ, et la moyenne d'augmentation sera à 6,33% ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Non, c'est bien plus complexe que cela, car nous avons le montant de la refonte, qui est de 40 000€ par an...

*Monsieur MARTINEZ :*

...Je n'ai rien inventé...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

... On a budgété cette année 10 000 €, puisque l'on comptait le faire à partir de septembre 2012. Cela veut donc dire que l'on doit augmenter cette ligne budgétaire de 30 000€. Nous avons à prendre dessus les 18 000 € récupérer sur la non fiscalisation de la TVA, et il reste 12 000 €, que l'on va récupérer sur l'augmentation de la valeur des passages en gare routière. Donc, normalement, pour le Syndicat, en net, c'est pratiquement une opération blanche.

*Monsieur MARTINEZ :*

Plus de bus, plus d'arrêt, et on paie pareil ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui, mais c'est un concours de circonstance. Après, vos communes vont participer à hauteur de vos fréquences, et donc vous aurez un taux d'augmentation proportionnel au nombre d'arrêts supplémentaires effectués grâce à cette refonte, calculé en fonction de nos clés de répartition.

Nous restons donc sur un budget modéré, le syndicat est bien géré...

Plus de réflexions, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

<b>Commission « Communication »</b>
-------------------------------------

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Vous êtes nombreux à avoir voulu communiquer sur le programme de communication de 2013, aussi, je vous propose que l'on fasse une réunion, afin de débattre. Qui veut participer à la tenue de cette commission ?

*Monsieur SENOBLE :*

Ce n'est pas que nous sommes nombreux à vouloir participer à cette réunion, c'est plutôt le fait de dire que l'on a découvert après coup, qu'il y avait un budget communication pour lequel on n'avait pas

forcément prévu un certain nombre de dépenses. Aussi, compte tenu des opérations de communication que l'on fait, il suffit de les identifier clairement au niveau du budget primitif, de leur allouer une somme, et de décider si on fait, ou si on ne fait pas. On n'est quand même pas un syndicat où l'on est 50 communes, et la considération du comité syndical permet de... C'était surtout de dire que la communication, elle se faisait sans l'avis du comité syndical. Donc, ce n'est pas la peine de faire une commission, on sait bien qu'en France, on crée des commissions pour enterrer les problèmes. On regarde budgétairement ce que l'on veut faire, on nous annonce la couleur dès le départ, et au moins comme cela, les choses sont claires.

*Monsieur BERNARD :*

Tu as parfois des communications qui arrivent en cours de route, et il n'est pas toujours facile de tout prévoir au budget... je ne suis pas particulièrement demandeur de la création d'une commission, mais cela peut être un plus, pour gérer la com.

*Monsieur SENOBLE :*

Pas pour le syndicat...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Nous vous proposons une réunion, en début d'année, et ceux qui veulent y participer y participeront. Les autres feront confiance à leurs collègues.

*Monsieur BERNARD :*

On ne vote pas ? C'est pourtant à l'ordre du jour ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Non, on vient de créer la commission, pas besoin de voter.

### Planning des réunions 2013

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Nous vous proposons les dates du planning de nos réunions 2013, en sachant que chez nous, les réunions sont à 19 heures, et en semaine, car les week-ends c'est pour la famille.

*Monsieur SENOBLE :*

Tu fais bien de le dire, car sinon je l'aurais souligné.

*Monsieur BERNARD :*

Tu crois que cela pourrait servir d'exemple à d'autres communautés ?

*Monsieur SENOBLE :*

On va aller dans la rue du Général de Gaulle, et on va leur mettre cela dans la boîte aux lettres. Et le drame dans tout cela, c'est qu'on ne te répond même pas.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

J'ai la chance de travailler à Melun, mais j'ai fait bien plus, je partais de chez moi à 7h30, et je rentrais à 19h30. Donc, je sais ce que c'est que 4 heures de transport par jour, je comprends les salariés, qui n'ont pas forcément des crédits d'heures, qui ne sont pas forcément indemnisés, mais qui ont tout de même envie de participer aux réunions. Et si on fait tout, en fonction des gens qui ne sont plus actifs dans la vie professionnelle, cela mettrait de côté un certain nombre de bonnes volontés. Comme c'est rare, de trouver de bonnes âmes, et que l'on ne peut pas travailler qu'avec des retraités...

*Monsieur SENOBLE :*

... Mais pour reprendre l'exemple de la rue du Général de Gaulle, ce n'est pas tant que l'on s'adapte aux élus qui sont en retraite et qui ont le temps d'aller aux réunions, car souvent les retraités sont plus débordés que les actifs, mais c'est peut-être plus pour les administratifs ; là-haut, qui ne veulent pas faire trop d'heures, et c'est plutôt pour ceux-là, que les réunions sont mises de bonne heure...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

C'est possible, je ne sais pas. Je ne peux pas parler en leurs noms, ici je suis le Président du SITCOME...

*Monsieur SENOBLE :*

Il y a le directeur, qui part très tôt, le soir, de la Communauté de Communes...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Donc, vous avez le planning des réunions, aucune réunion avant 19 heures, et cela reprend l'ordre des réunions de cette année.

## Questions diverses

*Monsieur SENOBLE :*

Concernant le taxi à la demande, que le Conseil Général met en place, sur Château Landon, j'aimerais savoir, si on ne peut pas regarder les avantages et les inconvénients, de le faire nous même, de le faire avec le Conseil Général, mais que au moins on ait une étude, comparative, car là, moi je ne suis pas en mesure de prendre position la dessus.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

De le faire avec le Conseil Général, ou de le faire nous même, ce n'est pas dans ses termes là qu'il faut approcher le problème. En fait, c'est à nous de le faire, et de demander des subventions au Conseil Général, car le Conseil Général ne fait pas. On a donc contacté le CG, pour avoir tous les documents qui concernent le Transport à la Demande, et ils nous les ont envoyés. Ce qu'il y a, c'est que notre dossier de transport à la demande est toujours en cours de traitement au niveau du STIF. Il est difficile de communiquer sur des montants du CG, alors que l'on attend la décision du STIF. Une fois que le STIF sera Ok, sur notre transport à la demande, on pourra continuer à le faire comme on le faisait, ou on pourra solliciter le Conseil Général, et on vous fera des projections financières et obligations, si toutefois on touche l'argent du Conseil Général.

*Monsieur SENOBLE :*

Donc, au préalable, il faut que cela soit agréé par le STIF, quoi qu'il advienne.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui, le Conseil Général ne nous aide pas, tant que ce n'est pas validé par le STIF et conventionné. Et après dans les obligations, il y a une charte graphique ; il faut repeindre la totalité du véhicule en orange, avec des gros logos du Conseil Général, et un tout petit du syndicat. Il faut voir l'argent qu'il nous donne.

*Monsieur SENOBLE :*

...Oui, la couleur, on s'en tape, si on gagne du fric...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

... Si il comble une partie du déficit, c'est normal...

*Monsieur MARTINEZ :*

...C'est 25%...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

... Le calcul est complexe, et nous ne savons absolument pas combien ils pourront versés. Et si c'est 25%, alors c'est 25% du véhicule, pas 100%. Le fait d'être subventionné par le STIF, cela va nous engendrer des dépenses nouvelles. Il va falloir acheter les valideurs, le système de gestion des validations à transmettre au STIF, que nous proposera Interval. Ils nous ont tout de même rappelé qu'ils n'avaient pas inscrit dans leurs budgets, la moindre subvention pour le réseau de Montereau. Le STIF devait conventionner en même temps que la refonte du réseau, et cela a été mis de côté.

*Monsieur SENOBLE :*

Tu penses qu'ils vont le faire quand ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Au printemps. L'intérêt pour nous, n'est pas un intérêt financier, car même si nous avons des recettes supplémentaires, elles sont compensées par des dépenses qu'ils nous obligent, en termes d'équipements informatiques. Et la subvention d'aide au fonctionnement du TAD, elle est médiocre. L'intérêt, c'est d'être dans les clous, car pour l'instant, nous sommes toujours en phase expérimentale, et l'intérêt, il est surtout pour les clients, qui pourront l'utiliser avec leurs cartes Navigo, ou les autres titres valables en Ile de France. Et certaines personnes âgées ne veulent pas payer par prélèvement trimestriel, et préfèrent acheter des tickets T.

*Monsieur SENOBLE :*

Après, il faudra voir si on ne peut faire l'offre du TAD de façon différente.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

L'objectif, c'est de doubler les services, car nous avons beaucoup de demandes, notamment chez les jeunes, de pouvoir aller au cinéma, et bientôt au bowling. On va les relancer, mais la refonte du réseau, c'était un sujet très épineux, et il ne fallait pas les brusquer. Il fallait d'abord faire passer le dossier de refonte.

Nous avons parmi nous, comme je vous l'avais annoncé en début de séance, Mr Jacques DROUHIN, Maire de la commune de Flagy et Président de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais.

Je me suis rendu à deux reprises dans les municipalités du SUD, qui sont principalement Flagy, Thoury Ferrottes, Chevry en sereine, Voulx, Dormelles, Noisy Rudignon, Montmachoux, Diant...

Nous avons des communes qui sont intéressantes, en termes de développement, Flagy, Noisy-Rudignon, Thoury Ferrottes et Voulx. Nous avons eu de grands changements que ce soit la mise en place du T2, la reprise du STIF, ou la fusion Transdev-Véolia. Cela a engendré de grands changements. Comme vous le savez, avant le T2, une commune qui désirait du Transport, contactait le Syndicat, puis une proposition était validée par le Conseil Général, et après on envoyait tout cela au STIF, pour recevoir un tampon de validation du projet. Maintenant, les choses sont complètement inversées, il faut préparer un projet que l'on soumet au STIF, et c'est lui qui décide de la mise en place ou non, du projet. Ensuite, il faudra modifier les statuts, faire délibérer toutes les communes. Cela prendra donc un an de procédures, afin de pouvoir permettre à d'autres communes d'adhérer au syndicat.

Les communes intéressées l'ont bien compris, mais en attendant l'adhésion, elles veulent commencer à développer une offre de transport à la demande. Ces communes désireraient donc bénéficier de notre expérience, et de nos compétences, que ce soit sur l'organisation du TAD, le service de commande ou les conducteurs. Ils auraient également besoin de nos véhicules, et la communauté de communes se propose également de mettre à disposition des véhicules électriques. Je laisse la parole à Mr DROUHIN.

*Monsieur DROUHIN :*

Je vous remercie de bien vouloir m'accueillir au sein de votre réunion, c'est une première, on sera un peu innovant dans notre façon de travailler à la Communauté de Communes. Cette ex-nationale, parfois nous gênait, d'imaginer une collaboration commune. Toutes ces zones commerciales qui se rapprochent de nos territoires, nous permettent d'imaginer des coopérations, et il ne faut pas que l'on reste sur des territoires figés. Lorsque j'ai pris la présidence en Août, de cette communauté de communes, j'ai insisté sur le fait qu'il nous fallait prendre des partenariats. Je suis en train de négocier des conventions avec EDF et ERDF, pour obtenir des véhicules électriques et les branchements correspondants, et pouvoir faire du TAD avec. Ces entreprises souhaitent que l'on conventionne sur plusieurs années, car elles veulent tester leur matériel sur des milieux ruraux, et s'en servir de vitrine. Et si nous arrivons à obtenir cette mise à disposition, il nous faut toutefois obtenir tout le restant. Et donc, nous pourrions valider avec vous, en tant que prestataire de services, et réfléchir sur la manière d'utiliser ces outils qui seraient à votre disposition. Il faut également discuter du financement que nous pourrions vous apporter, dans un deuxième temps, lorsque nous aurons avancé sur ce projet. Si nous pouvions aboutir, nous serions exemplaires en partenariat avec vous. Nous savons tous, que l'attractivité de nos communes est sur Montereau, que ce soit au niveau des commerces, ou des entreprises, ou bien encore de la gare de Montereau. Et il faut bien sur, que le STIF valide ce projet. Nous pourrions utiliser des kangoo allongés, avec des coffres, de 5 places, ayant une autonomie d'environ 150 kilomètres. On tente l'expérience, et nous sommes très motivés pour que ce projet avance. Nous sommes aujourd'hui bien structurés, et je serai ravi que nous puissions travailler ensemble. La population concernée par ce TAD, est les personnes âgées et les jeunes qui veulent aller au cinéma ou au théâtre. Et pour moi, le TAD ne fonctionne correctement que s'il fonctionne tous les jours. On s'aperçoit que le TAD ne fonctionne pas comme il le devrait, car les gens ne comprennent pas que cela ne soit pas régulier. Il faut du personnel qualifié, et compétant. Et si notre offre est riche de services, elle sera attractive, et cela fonctionnera. Notre agent de développement, Camille DANET travaillera sur le projet, et proposera un canevas, sur le plan financier et sur le plan du cadencement.

*Monsieur SENOBLE :*

Vous devez faire une demande au préalable au STIF, et c'est la communauté de Communes qui en ferait la demande ? Avez-vous la compétence transport ?

*Monsieur DROUHIN :*

Oui, bien sur. Nous vous voyons plutôt comme prestataires de services.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

L'intérêt pour le syndicat, comme pour eux, c'est que nous pouvons apporter notre valeur ajoutée, car le plus compliqué pour eux, c'est d'avoir du personnel compétant, il y a aussi le problème des réservations, et tout cela, nous le faisons déjà, et nous le maîtrisons parfaitement. Nous pouvons donc vous vendre nos services, mais bien sur, pas au prix d'un prestataire privé, et cela devient intéressant pour tout le monde. Le STIF nous demande des chiffres de fréquentations ; lorsque nous avons développé les services sur Forges ou Laval, le STIF nous a demandé combien de clients prendraient le bus, le matin à 6 heures. Bien évidemment, nous n'en savions rien..., et comme on y croit, on a estimé. Là, on va pouvoir commencer à comptabiliser le nombre de gens qui utilisent les transports publics, et soit cette communauté de communes restent sur du TAD, soit les usagers sont nombreux et réguliers, et nous pourront transformer ce TAD en lignes régulières. Pour le STIF, il y a un réseau commercial qui s'appelle SiYonne, et c'est au STIF que cela se décide. Par exemple, dans la convention T2, le STIF a intégré une ligne de PROCARS, alors qu'ils ne participent pas au réseau. Pour le STIF, c'était plus facile administrativement d'intégrer cette ligne. Et si le STIF décide de créer une nouvelle ligne, elle sera intégrée à un réseau existant. Et le plus approprié pour vous, c'est le réseau SiYonne.

*Monsieur SENOBLE :*

Donc, vous feriez appel à nous comme prestataire de services, et non pour adhérer au syndicat.

*Monsieur DROUHIN :*

Il faut trouver les solutions les plus adaptées, et ne rien compliquer.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

C'est la bonne solution, pour que chacun y retrouve un intérêt. Cela permet de mieux nous connaître, de voir si il y a des opportunités de développement. J'ai toujours été contre le fait de faire adhérer des communes au syndicat, qui n'aient pas de lignes régulières de bus. Le coût de fonctionnement, ne peut être le même, en proportion des services rendus.

*Monsieur BERNARD :*

On peut parfaitement faire des calculs différents pour la participation de ces communes ; on l'a déjà vécu.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui, effectivement. Mais, il y aurait un déséquilibre par rapport à des votants qui auraient les mêmes pouvoirs en ayant juste 2 jours de TAD par semaine. Il faut une certaine cohérence. Cette première étape, de prestataire de services, apporterait à la communauté de Communes, notre « intelligence », c'est-à-dire nos moyens humains et notre technicité. Nous sommes reconnus, sur le secteur, par Pôle Emploi, et nous réussissons à obtenir des contrats aidés, car tous nos contrats aidés repartent avec une certaine expérience, qui leur permet de retrouver du travail ailleurs que chez nous. Et c'est ce qu'il faut pour démarrer cette nouvelle expérience.

*Monsieur MARTINEZ :*

Vous avez préparé un calendrier ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Il fallait d'abord prendre la température. Si unanimement, vous me dites, non, on ne veut pas fréquenter ces gens là, c'est sur que cela va être plus difficile de travailler ensemble. Si vous trouvez cela intéressant, on peut commencer à travailler.

*Monsieur MARTINEZ :*

Est-ce le fruit de remontées de vos élus ?

*Monsieur DROUHIN :*

Cela n'est pas une démarche personnelle, et je me présente, ce soir, en tant que Président de la Communauté de communes...

*Monsieur MARTINEZ :*

Vous avez eu beaucoup de demandes ?

*Monsieur DROUHIN :*

Par rapport à quoi ?

*Monsieur MARTINEZ :*

Par rapport au développement du TAD.

*Monsieur DROUHIN :*

On a fait une enquête au mois de juin. On a fait appel à un cabinet, pendant plusieurs semaines, avec un questionnaire que l'on pourra vous remettre. On a eu environ 17% de retour sur nos enquêtes, c'est la moyenne, et une forte demande des personnes âgées et des jeunes. C'est vraiment une priorité de notre Communauté de Communes de lancer ce projet, assez rapidement. Le transport, c'est visible. On empile du personnel, et après on nous demande des comptes, alors il nous faut avancer sur du concret. Mais, nous avons aussi d'autres projets. J'ai rencontré Yves JEGO, et nous voudrions créer des liaisons douces...

*Monsieur SENOBLE :*

... C'est pas une bonne idée... les liaisons douces, il n'y a personne dessus.

*Monsieur DROUHIN :*

Cette nationale est vraiment perturbante pour certains. J'ai eu le même genre de réflexions, en conseil communautaire.

*Monsieur SENOBLE :*

Avez-vous fait votre demande au STIF ?

*Monsieur DROUHIN :*

Non, nous voulions d'abord connaître votre position, avant de s'engager.

*Monsieur SENOBLE :*

Bah, si vous prenez la moitié de notre déficit, en charge... faut voir...

*Monsieur DROUHIN :*

Hé, dans quoi, vous bossez, vous ?

*Monsieur SENOBLE :*

Moi ?

.... Rires dans la salle...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Merci beaucoup. La réunion est terminée.

*Monsieur DROUHIN :*

Merci, Président.

N'ayant plus de questions diverses, la séance est donc levée, et close à 21h15.

-----ooo000ooo-----

Pièce jointe : Calendrier prévisionnel des réunions.